

A l'Assemblée...

Sur le terrain...

SECURITE SANITAIRE

Depuis deux ans maintenant, j'ai été désigné **rapporteur spécial sur la sécurité alimentaire et sanitaire** pour le compte de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, rôle qu'exerçait avant moi Bruno

Le Maire, actuel ministre de l'Agriculture. Au cours des dix dernières années, la nutrition et l'alimentation sont devenues un **enjeu de santé publique** majeur pour nos concitoyens. À la suite de crises comme celle de la vache folle, la traçabilité des aliments est devenue une exigence partagée par tous les consommateurs. Les crédits consacrés à la sécurité alimentaire (505 millions d'euros pour 2011) permettront effectivement d'assurer une

alimentation sûre et saine en France. J'ai également souhaité concentrer ma mission sur le **contrôle à l'importation et la traçabilité** qui doivent s'appliquer à toutes les denrées alimentaires circulant sur notre territoire, quelle que soit leur provenance, et ce d'autant plus que l'égalité des conditions de concurrence ne semble pas toujours garantie aux producteurs français, qui sont soumis à une réglementation stricte, et qui doivent parfois rivaliser avec des producteurs étrangers n'ayant pas à remplir des cahiers des charges aussi minutieux. En partenariat avec le ministère de l'agriculture, nous avons par ailleurs participé à l'un de ces contrôles à l'importation, le 8 décembre dernier au port du Havre et j'aurai l'occasion de renouveler ce type de déplacement au cours de l'année prochaine.

Contrôle à l'importation au Havre le 8 décembre 2010

BILAN DE MI-MANDAT

- Plus de **3.000 interventions** pour des particuliers, des entreprises ou des collectivités ont été enregistrées depuis le début du mandat.
- Au cours des douze derniers mois, Philippe Vigier a posé **14 questions au gouvernement** (ce qui en fait le deuxième député le plus actif dans ce domaine !) et **35 questions écrites** au Gouvernement.
- Depuis le début de la mandature, il est à l'origine de **33 questions orales et 99 questions écrites** adressées au Gouvernement.

EN BREF...

Un député très actif

- Philippe Vigier poursuit sur sa lancée les visites des communes de sa circonscription. Il a, à ce jour, rencontré les élus d'une petite centaine d'entre elles, sur les cent quarante-neuf du territoire. Le député poursuit également les réunions publiques sur le terrain pour être au plus près des préoccupations de ses concitoyens.

Au cours des dix derniers mois, au titre de sa réserve parlementaire, Philippe Vigier a continué à soutenir financièrement des projets émanant de collectivités territoriales, syndicats, communautés de communes, structures associatives... Depuis le début de son mandat, ce sont plus de 130 communes et près de 50 associations qui en ont bénéficié. Rappelons que les dossiers complets doivent parvenir à la permanence entre le 15 et le 30 septembre de l'année en cours ; les demandes doivent être formulées entre juin et août.

ENVIRONNEMENT

AGRODYNAMIC
et développement durable

La nouvelle filière, baptisée **Agrodynamie et Développement Durable**, que nous avons créé dans le cadre d'un programme de redynamisation et de revitalisation économique du Pays Dunois, a obtenu du ministère de l'Aménagement du territoire, le **label grappes d'entreprises**, l'an dernier. Ce qui engendrera un **soutien financier** de l'Etat à hauteur de **200.000 euros** en 2011 et 2012. Agrodynamie regroupe **une trentaine d'entreprises**, de Suez à FG Energies en passant par Ebly ou Le Drein-Courgeon et des passerelles ont été jetées en direction des établissements scolaires et universitaires. L'objectif est de valoriser les ressources du terroir, de l'agro-carburant à l'éolien. Il y a encore beaucoup de savoir-faire à capter pour faire émerger une véritable filière industrielle de l'énergie renouvelable, mais nous sommes sur la bonne voie.



EN IMAGES...



Inauguration de la Mairie de Dampierre-sous-Brou, le 10 septembre 2010



Commémoration du 140ème anniversaire de la bataille de Châteaudun, le 18 octobre 2010



Réunions publiques de Philippe Vigier à Châteaudun, le 18 novembre 2010



Visite de Nicolas Sarkozy, Président de la République, à Bonneval, le 21 octobre 2010

Permanence parlementaire

33, rue Gambetta à Châteaudun où Isabelle Reversé et Guilhem Duval assurent la gestion des dossiers locaux ; les questions nationales sont gérées à Paris par Emmanuel Honoré.

Téléphone : 02.37.45.28.24. - Fax : 02.37.45.31.58.

Courriel : isabelle.permanencepv@orange.fr

Passion d'agir

LE JOURNAL DE VOTRE DÉPUTÉ

NUMÉRO 4 - JANVIER 2011

EDITO

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A l'aube de cette nouvelle année, je souhaite avant tout vous adresser tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite. Mes pensées vont en particulier à ceux qui souffrent, aux plus modestes et aux plus fragiles d'entre nous.

Le temps est maintenant venu de regarder l'avenir avec confiance et de poser les fondations d'une société apaisée. Il faut que notre pays reprenne son souffle après une crise économique sans précédent qui aura grippé les rouages de pans entiers de l'économie mondiale et provoqué tant de drames collectifs et individuels.

Je ne minimise pas les turbulences qui ont accompagné, à l'automne, la réforme de notre système de retraites. Je réaffirme pourtant que cette réforme, peut-être insuffisamment expliquée, était indispensable. Pour autant, les inquiétudes exprimées lors des nombreuses manifestations doivent être entendues car elles révèlent un vrai malaise. Nous devons concentrer nos efforts sur la situation des jeunes qui ont plus que jamais le sentiment d'être sacrifiés, afin de leur redonner confiance et espoir dans l'avenir.



Depuis plusieurs mois, des signes encourageants laissent entrevoir le bout du tunnel au niveau national comme au niveau local. Dans notre circonscription, l'économie se redresse doucement mais sûrement. L'implantation de nouvelles entreprises de petite et moyenne importance, comme Thémis sur le parc d'activités de Beauvoir à Châteaudun, le démontre. Je tiens aussi à souligner les avancées que constituent la pérennisation garantie de la base aérienne de Châteaudun ainsi que l'émergence de projets porteurs sur l'ancien site du camp de munitions dunois (activités artisanales, ferme solaire).

Plus que jamais, j'encourage les habitants de notre belle circonscription à garder espoir pour être encore plus forts dans le combat que nous menons pour sortir de l'ornière. Je sais que nous y parviendrons ensemble. En rassembleur convaincu, je m'y emploie avec passion, même si la famille centriste a payé un lourd tribut lors du virage opéré à l'occasion du dernier remaniement ministériel, ce que je regrette profondément.

J'ai toute confiance en l'action du Premier ministre, François Fillon, qui est à mes yeux l'homme de la situation, réunissant détermination, compétence et écoute. Je serai vigilant et totalement mobilisé pour que le gouvernement adresse le message d'apaisement et de justice sociale attendu par nos concitoyens.

Vous pouvez compter sur moi.

Philippe Vigier
Député d'Eure-et-Loir

BASE AERIEENNE 279

Le 7 octobre dernier, le Ministre de la Défense, **Hervé Morin**, est venu en personne confirmer que la réorganisation des services et la cure d'amaigrissement exigées par les économies à réaliser sur les coûts de fonctionnement des armées ne toucheront pas la base aérienne de Châteaudun. Il a promis le **maintien des effectifs civils et militaires**, ce qui devrait représenter de **800 à 850 emplois**. En revanche, il n'a pas caché que les missions pourraient évoluer. Ainsi a-t-il annoncé l'implantation sur le site dunois d'une **unité de démantèlement d'aéronefs** en fin de vie. Ce sont plus de trois années et demie d'efforts qui ont permis d'obtenir ce résultat déterminant pour l'avenir de notre bassin d'emploi.



PLAN DE REDYNAMISATION

Les conséquences de la fermeture de Flextronics sur le bassin économique dunois **commencent à s'atténuer** grâce, entre autres, à la mise en place du **plan de redynamisation et au fonds de revitalisation débloqué** pour aider les personnels licenciés à retrouver une activité. L'objectif initial était d'accompagner la création de 365 emplois. Fin décembre, **plus de 300 emplois en CDI avaient été créés**. Des emplois qui ne concernent pas exclusivement le domaine industriel certes, mais la conjoncture ne permettait pas de focaliser les aides sur ce seul domaine. Ce sont des résultats encourageants, mais il nous faut encore redoubler d'efforts pour faire baisser le chômage.

A l'Assemblée...

BOUCLIER FISCAL

Depuis 2007, le Nouveau Centre n'a cessé de demander la **suppression du bouclier fiscal** pour répondre à une exigence de justice sociale. Notre proposition a toujours été claire : **suppression simultanée du bouclier fiscal et de l'ISF**. En contrepartie, nous proposons de créer une nouvelle tranche d'impôt sur le revenu au-delà de 100 000 euros par an et d'augmenter la fiscalité sur les revenus du patrimoine. Je ne peux aujourd'hui que me féliciter de voir que le gouvernement nous a entendu puisque le Premier ministre a annoncé l'ouverture d'un large débat sur notre fiscalité qui aboutira à des décisions en juin prochain. Alors que le bouclier fiscal ajoute à la confusion et au ressentiment de nos concitoyens et que la crise est encore présente, ce grand rendez-vous fiscal embrasse un champ bien plus large que celui du plafonnement de l'impôt. Il engage en fait notre

capacité à **maintenir le cap des réformes** et répond à une exigence de modernisation alors que notre fiscalité est à bout de souffle. Une politique fiscale **moderne**, qui permette à la France **d'être compétitive** face à la concurrence est une politique fiscale qui va de pair avec les choix effectués par nos plus proches partenaires économiques, à commencer par les pays de la zone euro. En tant que membre du groupe chargé de travailler à l'élaboration de cette future loi, autour du rapporteur général du budget Gilles Carrez, je ferai des propositions ambitieuses pour **une fiscalité juste dans l'effort demandé** à chacun et efficace économiquement.

Au moment où l'on demande beaucoup aux Français, en particuliers les plus modestes et les classes moyennes, il est inacceptable que les plus hauts revenus ne soient pas plus sollicités.

ANCIENS COMBATTANTS

À la veille du 11 novembre, l'Assemblée nationale examinait les crédits relatifs aux anciens combattants, à la mémoire et aux liens de la nation. Lors de ce débat, j'ai tenu à appeler le Secrétaire d'Etat aux anciens combattants à la responsabilité d'un engagement pris en 2007 et obtenu, avec le soutien du groupe Nouveau Centre, **l'augmentation de deux points de la retraite** des anciens combattants à compter du 1er juillet 2011, contre l'avis du gouvernement. Un deuxième amendement du Nouveau Centre avait également été adopté et fait

passer l'allocation pour les conjoints survivants à **887 euros par mois**. Dans un contexte budgétaire difficile, il s'agissait d'une avancée significative pour l'ensemble du monde combattant. Je déplore que le gouvernement ait fait supprimer cette disposition en demandant un second vote à l'Assemblée. La retraite des anciens combattants ne devrait donc être augmentée que d'un point en 2011. Je le regrette profondément car il s'agit, à mon sens, d'un devoir de justice vis-à-vis de ceux qui se sont **battus pour la nation et pour la liberté**.

DEPENDANCE

Le nombre de personnes âgées dépendantes va considérablement augmenter au cours des prochaines années. Alors que les Français aspirent à vieillir dans **de meilleures conditions** et que le système actuel de prise en charge de nos aînés est à bout de souffle, nous devons apporter **une réponse ambitieuse** au défi que constitue la prise en charge de la perte d'autonomie. Lors de son discours de politique générale, le Premier ministre a annoncé que cette réforme maintes fois ajournée serait mise en place en 2011. Le Nouveau Centre avait d'ailleurs proposé dès 2009 de mettre en place un plan « **solidarité et grand âge** ». Afin d'avancer dans ce débat, nous devons aujourd'hui nous poser des questions complexes : faut-il avoir recours à un système assurantiel ou continuer de solliciter notre système de prestations sociales ? La couverture contre le risque dépendance doit-elle être facultative ou obligatoire ? Comment financer la prise en charge de ce nouveau risque ? Pour répondre à ces questions, je rencontre depuis le début de l'année **l'ensemble des partenaires**

concernés – syndicats et associations, assureurs et mutualistes, responsables institutionnels. Nous avons ainsi mené plus de **80 heures d'auditions** afin d'établir un diagnostic précis de la situation et de continuer à travailler à des propositions concrètes. Lorsque ce chantier s'ouvrira, je prendrai toute ma part au débat pour que cette réforme soit à la fois



innovante, efficace et garante d'une réelle solidarité, en particulier avec les plus fragiles d'entre nous.

COLLECTIVITES TERRITORIALES

À l'heure où l'efficacité de l'action publique doit soutenir le dynamisme d'un pays, et non le freiner, communes, intercommunalités, syndicats intercommunaux, syndicats mixtes, départements, régions, États et Europe interviennent dans la gestion des territoires, ajoutant ainsi l'enchevêtrement des structures à celui des compétences. **La réforme des collectivités locales**, lancée à l'initiative du gouvernement, devait ainsi clarifier une organisation territoriale devenue **illisible et coûteuse**, l'adapter aux nouveaux enjeux, simplifier la répartition des compétences et refonder la démocratie locale. Cette réforme est insuffisante à bien des égards mais permet néanmoins une avancée majeure : **la création du conseiller territorial**, qui sera le gage d'un équilibre entre bonne représentation des territoires, réussite de projets structurants et mise en oeuvre de politiques économiques ambitieuses. Les régions et les départements pourront **enfin travailler main dans la main** et donner une nouvelle impulsion à la décentralisation. En revanche, je ne peux que regretter que le mode de scrutin retenu pour l'élection du conseiller territorial ne permette pas de garantir l'expression du pluralisme politique et la parité comme aurait pu le permettre un scrutin avec une dose de proportionnelle. Je regrette également que le texte n'ait pas permis la clarification des compétences attendue par tous les élus locaux. J'ai obtenu que **le sport, la culture et le patrimoine** restent des compétences partagées et insisté sur le fait que les financements croisés ne pouvaient pas être rayés purement et simplement, ne serait-ce que parce qu'ils sont essentiels à la réussite de certains projets locaux. Je me félicite d'avoir ainsi pu apporter des assurances afin que les petites villes et les intercommunalités de moins de 50 000 habitants **puissent continuer à en bénéficier**.

EN IMAGES...



Inauguration de la gendarmerie d'Auneau, le 17 septembre 2010



Inauguration de travaux dans la Commune d'Unverre, le 10 septembre 2010

Sur le terrain... Sur le terrain...

LIGNE FERROVIAIRE PARIS-CHATEAUDUN-TOURS

Après la section Bonneval – Voves au cours de l'été 2009, c'est la voie entre Voves et Auneau qui a été régénérée en juillet et août derniers. L'an prochain, comme annoncé par Réseau Ferré de France, ce sont les sections **Dourdan–Auneau et Bonneval–Châteaudun** qui seront concernées. Fin 2011, le temps de trajet entre Paris et Châteaudun sera raccourci de **quelques minutes**, et la **ponctualité** des trains sera mieux assurée. Sur ce dossier, comme sur beaucoup d'autres, je me suis battu avec une détermination sans faille.

ROUTE NATIONALE 10

Chacun sait que la Route Nationale 10 est vitale pour la traversée des cantons de Bonneval, Châteaudun et Cloyes-sur-le-Loir. Il faut donc œuvrer sans relâche pour **l'améliorer et la rendre plus sûre**. Après plusieurs mois de discussion avec le ministre des Transports et le Directeur Général chargé des infrastructures au ministère, j'ai obtenu que soient financées **des études pour améliorer la sécurité routière** et préparer les **déviations** tant attendues (entrée Nord de Bonneval, Déviation de Marboué-Flacey, sécurisation de la Fringale, entrée Sud de Cloyes-sur-le-Loir...). Lorsque ces études seront réalisées, nous pourrons demander l'inscription de ces travaux au prochain PDMI (Programme de Développement et de Modernisation des Itinéraires routiers) qui sera préparé en 2013.

ROUTE NATIONALE 154

Voilà un dossier qui avance bien ! Au cours de l'été, le ministre a officialisé le principe **d'achèvement de l'aménagement de la RN 154**, y compris le tronçon commun avec la RN 12 entre Allaines et Nonancourt, par recours à la concession autoroutière. Un comité a été mis en place au début du mois de décembre. Placé sous la responsabilité du Préfet, il regroupe un panel d'acteurs locaux, élus, professionnels et associations. Je serai extrêmement attentif aux **problèmes de tarification, de remembrement**, de localisation des échangeurs et de protection de l'environnement. Je veillerai surtout à ce que la concertation **soit exemplaire** et permanente au sein de ce comité, mais avec un objectif clair : relier Dreux à Orléans par une autoroute dans 10 ans.

HÔPITAL DE CHÂTEAUDUN

De nombreux commentaires ont été faits au début de l'automne à propos du Centre Hospitalier de Châteaudun. Je voudrais ici apporter des réponses claires à ces rumeurs. L'Agence Régionale de Santé (ARS) demandait qu'un plan de retour à l'équilibre financier soit adopté avant 2012. Grâce à mon intervention auprès du ministère de la Santé, l'hôpital **bénéficiera finalement de quatre ans pour revenir à l'équilibre**. J'ai aussi reçu l'assurance de Jacques Laisné, directeur de l'ARS, qu'il n'y aurait **pas le moindre licenciement** à l'hôpital, contrairement à ce que certains ont annoncé. Il faut arrêter le défaitisme et, au contraire, **travailler ensemble** pour que les atouts de l'hôpital soient valorisés. Je pense entre autres aux services de **médecine de grande qualité** et à la **maternité** qui va enregistrer **un nombre record de naissances** en 2010 (près de 550). **Le renforcement des urgences**, dont le nouveau chef de service est déjà très apprécié, le développement de nouvelles activités et la signature de nouvelles conventions, en particulier avec Chartres dans la perspective d'ouvrir une chirurgie de semaine, sont autant de pistes sérieuses qui permettront de retrouver l'équilibre financier rapidement et de pallier les manques constatés au niveau du partenariat avec la clinique privée de Vendôme. De grâce, mettons de côté les querelles politiciennes sur un tel dossier et pensons tous à une seule chose : le patient et la qualité de sa prise en charge.



urgences, dont le nouveau chef de service est déjà très apprécié, le développement de nouvelles activités et la signature de nouvelles conventions, en particulier avec Chartres dans la perspective d'ouvrir une chirurgie de semaine, sont autant de pistes sérieuses qui permettront de retrouver l'équilibre financier rapidement et de pallier les manques constatés au niveau du partenariat avec la clinique privée de Vendôme. De grâce, mettons de côté les querelles politiciennes sur un tel dossier et pensons tous à une seule chose : le patient et la qualité de sa prise en charge.

ETHICON ET GABRIEL EUROPE

La fermeture envisagée de la société Ethicon à Auneau pourrait entraîner le licenciement de 365 salariés. Cette délocalisation décidée par le groupe américain Johnson & Johnson est **révoltante et inacceptable** : l'usine s'est toujours fait connaître pour sa qualité et son exemplarité, et le groupe Johnson & Johnson continue de dégager d'importants bénéfices. Dans ce dossier, je ne ménage pas



Manifestation pour l'usine Ethicon, lors de la journée « Ville morte » à Auneau le 18 septembre 2010

mes efforts : j'ai déjà organisé **quatre réunions** au Ministère de l'Industrie et j'ai interpellé sur ce dossier Eric Besson, le nouveau ministre, dès son entrée en fonction. Mais le combat avec les responsables du groupe est frontal, et l'avenir du site alnélois est très incertain. Chez Gabriel Europe, à Bonneval, 42 licenciements sont annoncés, dans le cadre de la reprise de l'usine par TRW. Je salue au passage **le sens des responsabilités** qui a animé les différents syndicats dans ce dossier, ainsi que la mobilisation de **Joël Billard**, Sénateur-Maire de Bonneval, et de **Michel Boisard**, Conseiller général. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir, au-delà de nos divergences politiques, pour amortir ces chocs. Personnellement, je m'y emploie et continuerai à m'y employer aux côtés des élus, acteurs économiques, salariés, syndicats...

ETAMAT

Le dossier avance à grands pas ! Les travaux de dépollution, dont le calendrier a été fixé par le ministère de la Défense devraient être terminés à la fin de l'année. Son coût (700 000 €) est entièrement à la charge de l'armée. Une phase de déconstruction des infrastructures existantes, sur la zone d'emprise de l'entreprise GDF SUEZ, suivra, dans le cadre **d'un projet de ferme solaire** qui s'étendra sur 28 hectares. De son côté, la communauté de communes du Dunois, présidée par **Alain Rousseau**, a acquis la zone vie pour y implanter **plusieurs activités artisanales**. J'ajoute qu'une autorisation d'occupation temporaire a été délivrée par le ministère de la Défense à l'entreprise **Pyrostock Dunois** spécialisée dans la commercialisation de feux d'artifice.

